

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents ou représentés : 30

Qui ont pris part à la délibération : 30

Date de la convocation : 22/10/2014

Date d'affichage : 23/10/2014

de la Commune de COGOLIN  
Séance du Jeudi 30 OCTOBRE 2014

L'an deux mille quatorze et le trente octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc-Étienne LANSADE,

**PRESENTS** : Éric MASSON - Audrey TROIN - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - Maria De Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Patricia BERENGUIER - Élisabeth CAILLAT - Margaret LOVERA - Anthony GIRAUD - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Marie-Ly GARCIA - Jeanne LAURITO - Patrick CLAUDEL - Renée FALCO - Michel DALLARI - Carole RUIZ - Frédéric LACOUR - Malika OUAREZKI - Jean-François FARNET - Patricia PENCHENAT -

**POUVOIRS** : Régine RINAUDO à Maria De Fatima FIANDINO / Pascal CORDÉ à Laëtitia PICOT / Jean-Jacques GABERT à Rémy FELIX / Johan TOUCAS à Marc-Etienne LANSADE / Valérie ROBIN à Audrey TROIN / René LE VIAVANT à Eric MASSON / Ernest DAL SOGLIO à Michel DALLARI /

**ABSENTS** : Patrick GARNIER / Sébastien MACREZ / Monique LEBLANC /

**SECRETARE de SÉANCE** : Jeanne LAURITO

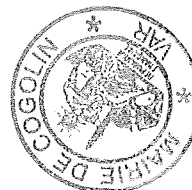
Formalités de publicités  
effectuées, le : 14 NOV. 2014  
Transmis en Sous-Préfecture de  
DRAGUIGNAN, le : 13 NOV. 2014  
Visa du : 13 NOV. 2014

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, rapport qui fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le rapport annuel d'activités exercice 2013, le Compte Administratif 2013 et l'Etat d'avancement des actions du 1<sup>er</sup> semestre exercice 2014 du SIVU du Pays des Maures et du Golfe de Saint-Tropez.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **PREND ACTE** de ces informations.

Le Maire,



Marc-Etienne LANSADE

**N° 2014/136**

**SIVU : DU PAYS DES MAURES ET DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ : RAPPORT D'ACTIVITES 2013 - COMPTE ADMINISTRATIF 2013 ET ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2014 -**